

Instituut voor de autoCar en de autoBus v.z.w.

Institut pour l'autoCar et l'autoBus a.s.b.l.

# A ANALYSE SECTORIELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL



ICB

**JNL/NC/JNL/ECO.01/2012.01/001**

**Janvier 2012**

**ICB – Institut pour l’autoCar et l’autoBus a.s.b.l**

**“Dobbelenberg”**

**Avenue de la Métrologie 8 – 1130 Bruxelles**

**☎ 02/245 90 53**

**📄 02/245 91 29**

**✉ info@icb-institute.be**

**🌐 www.icb-institute.be**

L’ICB tâche de publier des informations fiables et rédige ses brochures avec le plus grand soin. Néanmoins, l’ICB ne peut pas être tenu pour responsable ni de l’actualité, ni de l’exhaustivité ni de la qualité du contenu ou de la forme. Cette brochure est une source d’information générale et ne concerne en aucun cas la situation d’une personne physique ou morale bien précise et, de ce fait, ne remplace pas un avis professionnel.

Aucun élément de cette brochure ne peut être reproduit, stocké ou distribué sous quelque forme que ce soit, par exemple électronique, mécanique ou à l’aide de photocopieuse, sans l’autorisation écrite et préalable de l’ICB.

# CONTENU

---

<i>CONTENU</i> .....	2
<i>INTRODUCTION</i> .....	3
<i>L'EMPLOI SECTORIEL</i> .....	4
1 Entreprises.....	4
2 Emploi.....	8
2.1 Volume de l'emploi .....	9
2.2 Age moyen des ouvriers.....	12
2.3 Age moyen au moment de l'entrée en service.....	13
2.4 Ancienneté moyenne.....	14
2.5 Emploi selon la durée du travail.....	15
2.5.1 Répartition de l'emploi selon le critère temps plein/temps partiel .....	15
2.5.2 Répartition de l'emploi à temps plein/temps partiel selon le sexe.....	17
2.5.3 Répartition de l'emploi selon la durée moyenne du travail à temps partiel.....	17
2.5.4 Répartition de l'emploi à temps partiel selon les tranches d'âge.....	18
2.5.5 Répartition de l'emploi selon les tranches d'âge et le sexe .....	18
2.6 Emploi total selon le sexe .....	19
2.7 Emploi selon les sous-secteurs.....	20
<i>CONCLUSION</i> .....	21
<i>LISTE DES TABLEAUX</i> .....	22
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i> .....	22

## *INTRODUCTION*

---

Dans le secteur du transport de personnes par route, la main d'œuvre, et plus spécifiquement les chauffeurs, représente le principal facteur de production. Qu'il s'agisse du transport public, du ramassage scolaire ou du tourisme, le chauffeur est l'une des principales enseignes d'une entreprise de transport. Dès lors, la recherche de chauffeurs de qualité est l'un des défis les plus importants pour chaque entreprise de transport.

Depuis longtemps, les partenaires sociaux du secteur font beaucoup d'efforts en ce qui concerne le recrutement et la formation de base des candidats chauffeurs. L'instauration au niveau européen de la capacité professionnelle pour chauffeurs de métier et de la formation continue obligatoire a rendu ce défi encore plus important pour le secteur.

Afin de soutenir la politique des partenaires sociaux à cet égard, l'ICB a analysé dans cette étude le marché du travail sectoriel. Pour ce faire, l'ICB a principalement utilisé les bases de données du Fonds Social du secteur. Les données des bilans sociaux déposés par les entreprises auprès de la Banque Nationale de Belgique (BNB) ont également été consultées. Enfin, il a été fait appel à la base de données de la FBAA pour un certain nombre d'indicateurs relatifs aux entreprises.

Cette étude comprend une analyse descriptive et sectorielle du marché du travail. De plus, les tendances et les répartitions géographiques sont illustrées par des graphiques lorsque cela s'est avéré possible. Dans cette étude, les résultats de l'étude précédente de l'ICB (réalisée en 2010) ont été actualisés. Des analyses complémentaires ont été effectuées en ce qui concerne l'emploi à temps partiel.

## L'EMPLOI SECTORIEL

Cette étude comprend deux parties. Puisque ce sont les entreprises qui déterminent la structure actuelle de l'emploi, une analyse des entreprises actives dans le secteur a été réalisée dans la première partie de cette étude sur base de quelques indicateurs de base (nombre, véhicules, répartition géographique). Pour ces indicateurs, c'est la base de données de la FBAA qui a été utilisée.

Ensuite, on a procédé à l'analyse de l'emploi actuel et de ses différentes caractéristiques au niveau sectoriel. Pour ce faire, des éléments comme la répartition géographique, l'âge, l'ancienneté, le sexe et la durée du temps de travail ont été pris en compte. En ce qui concerne les indicateurs de l'emploi, on a consulté les bases de données mises à disposition par le Fonds Social ainsi que les bilans sociaux déposés à la Banque Nationale de Belgique (BNB).

Deux remarques à ce propos :

- les bases de données utilisées ne font aucune différence entre les chauffeurs des services réguliers, réguliers spécialisés et occasionnels;
- il s'agit uniquement des données du personnel des entreprises privées.

### 1 ENTREPRISES

Dans le tableau suivant, on trouvera deux chiffres-clés relatifs au nombre d'entreprises privées actives dans le secteur ainsi qu'au nombre de véhicules mis en circulation par ces entreprises<sup>1</sup>.

**Tableau 1 : Données sectorielles (01/04/2011)**

données sectorielles	
nombre d'entreprises	499
nombre d'autobus et autocars	6.605

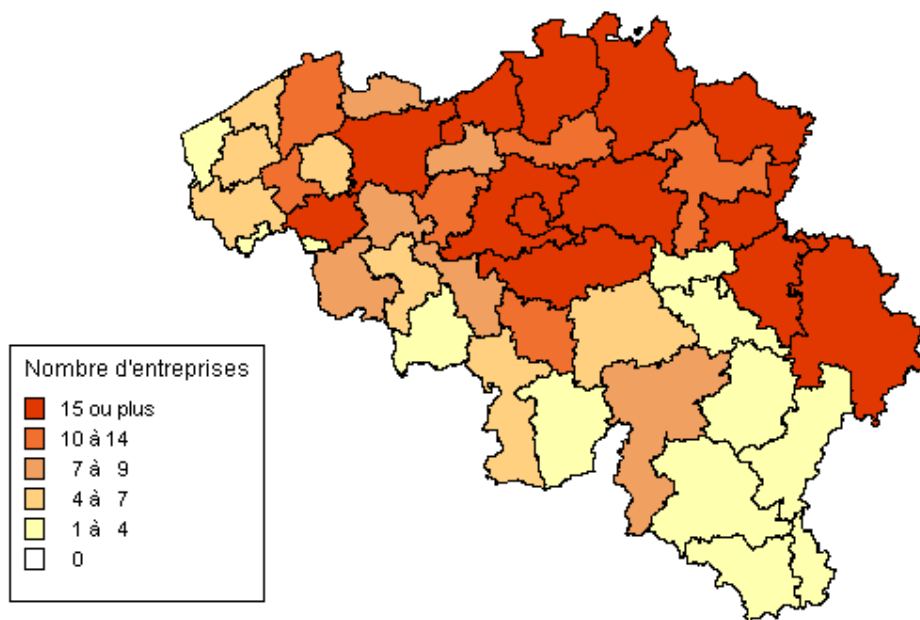
<sup>1</sup> Les chiffres sont basés sur la banque de données de la FBAA au 1<sup>er</sup> avril 2011.

Tableau 2 : Données sectorielles : répartition géographique

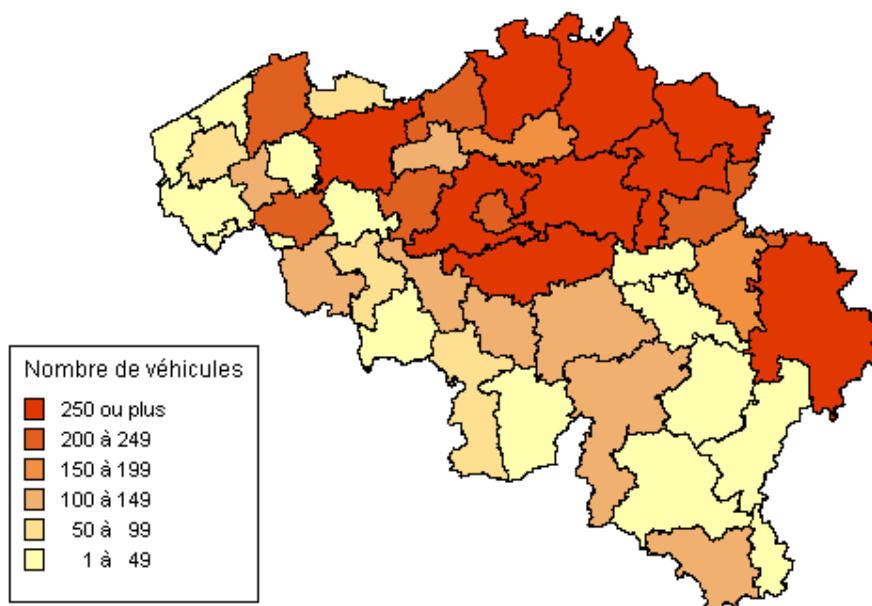
répartition géographique	Wallonie	Flandre	Bruxelles
nombre d'entreprises	27,0 %	64,9 %	8,1 %
nombre d'autobus et autocars	28,5 %	67,7 %	3,8 %

Les deux cartes ci-dessous montrent la répartition géographique du nombre d'entreprises et du nombre de véhicules par arrondissement.

Graphique 1 : Répartition géographique du nombre d'entreprises par arrondissement



**Graphique 2 : Répartition géographique du nombre de véhicules par arrondissement**



Le secteur comprend trois activités distinctes et est donc, par conséquent, subdivisé en trois sous-secteurs, à savoir les services réguliers (transport urbain et régional), les services réguliers spécialisés et les services occasionnels.

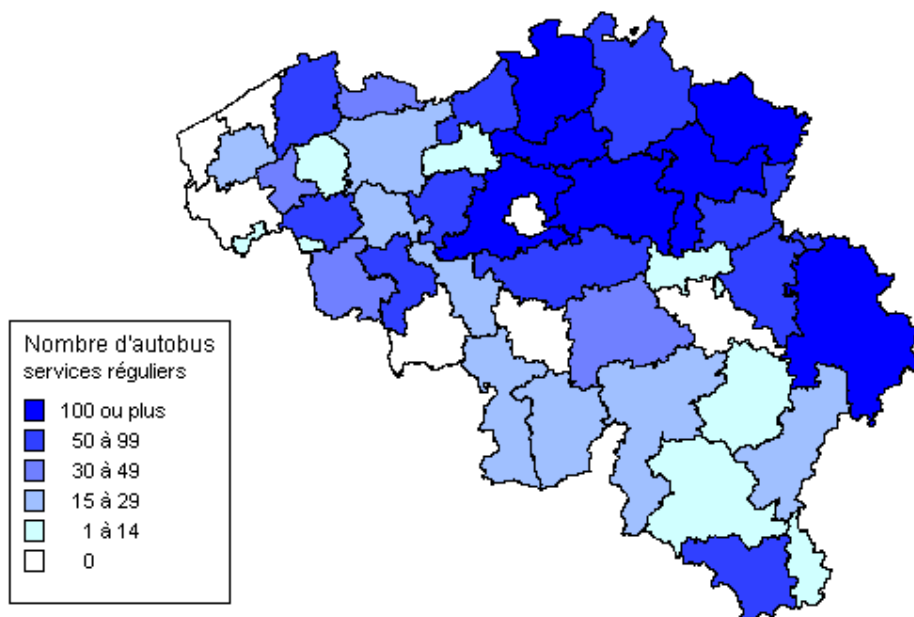
La plupart des entreprises sont actives dans plusieurs sous-secteurs. De ce fait, il est impossible de donner une répartition en pourcentage des entreprises par sous-secteur. Par contre, cette répartition peut être faite sur base des véhicules utilisés. (Cfr. Tableau 3 ci-dessous).

**Tableau 3 : Données sectorielles selon l'activité**

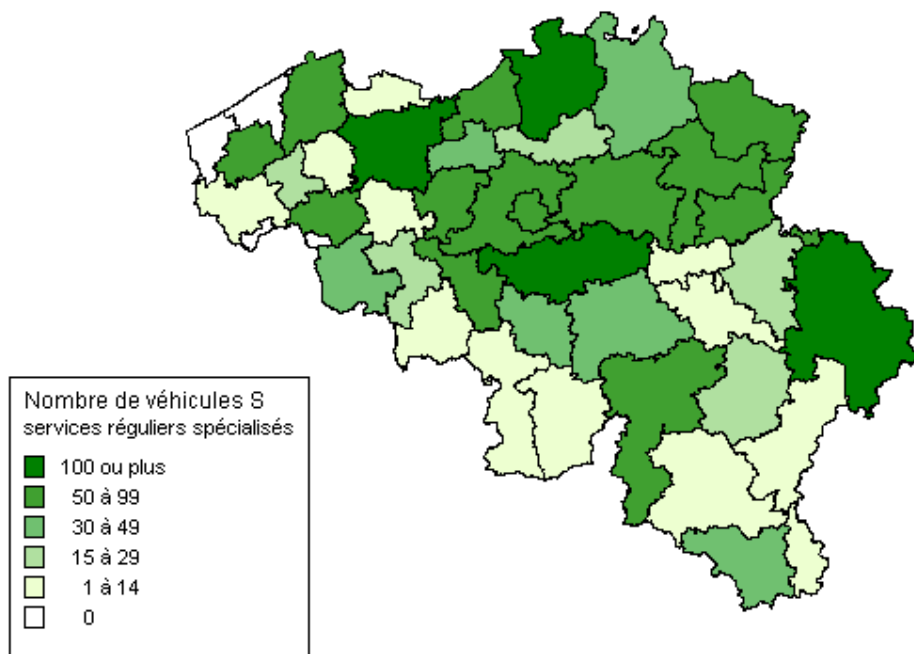
<b>répartition selon l'activité</b>	services réguliers	services réguliers spécialisés	services occasionnels
<b>nombre de véhicules</b>	29,2 %	31,0 %	40,6 %

Les cartes suivantes représentent la répartition géographique des véhicules selon l'activité pour laquelle ils sont utilisés.

**Graphique 3 : Répartition géographique du nombre d'autobus par arrondissement (services réguliers)**

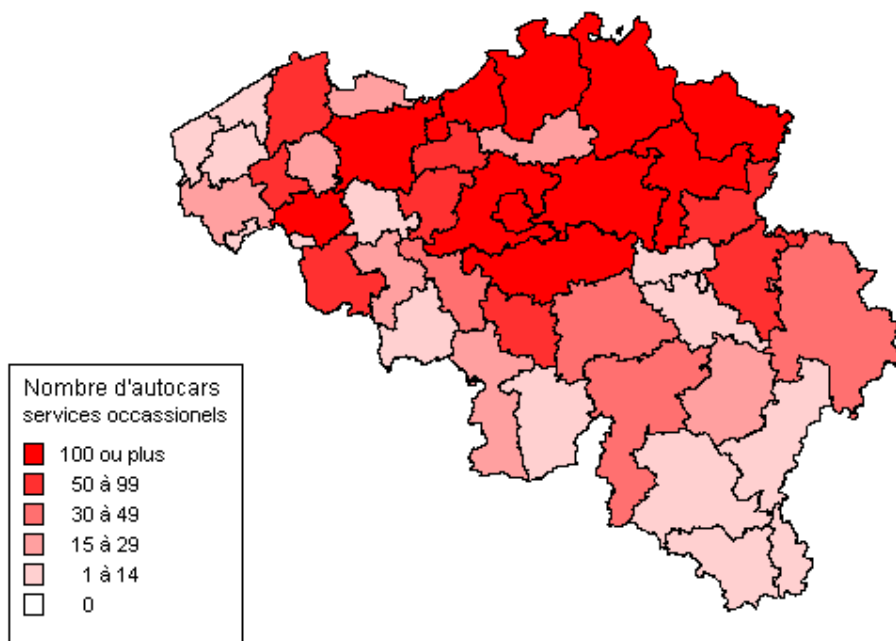


**Graphique 4 : Répartition géographique du nombre de véhicules S par arrondissement (services réguliers spécialisés)**





**Graphique 5 : Répartition géographique du nombre d'autocars par arrondissement (services occasionnels)**



## 2 EMPLOI

Dans cette partie, c'est l'évolution des différents paramètres de l'emploi qui a été analysée. On y aborde aussi l'évolution du volume de l'emploi (avec répartition géographique). D'autres caractéristiques ont été analysées, comme l'âge, le sexe, le statut du contrat, la durée du temps de travail, ...

Pour l'évolution du volume nous nous sommes basés sur les données disponibles dans le bilan social des entreprises. En effet, ces données donnent une image de l'emploi annuel moyen et fournissent en plus des informations sur le nombre d'équivalents actifs à temps plein (ETP) dans le secteur. Les données du Fonds Social (trimestrielles) contiennent également beaucoup d'informations sur les caractéristiques de l'emploi. Enfin, en ce qui concerne le travail à temps partiel, nous nous sommes basés sur les données du Fonds Social en rapport avec le fonds de pension sectoriel.

## 2.1 Volume de l'emploi

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre total de travailleurs, comme indiqué dans le bilan social des entreprises. Ces chiffres comprennent donc les ouvriers et les employés.

**Tableau 4 : Nombre moyen de travailleurs**

nombre moyen de travailleurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>total</b>	<b>7.902</b>	<b>8.641</b>	<b>8.830</b>	<b>8.889</b>	<b>9.119</b>	<b>9.340</b>	<b>9.527</b>	<b>9.567</b>
évolution en %		+9,35	+2,19	+0,67	+2,59	+2,42	+2,01	+0,42
<b>ETP</b>	<b>6.556</b>	<b>7.312</b>	<b>7.561</b>	<b>7.546</b>	<b>7.713</b>	<b>7.934</b>	<b>8.105</b>	<b>8.147</b>
évolution en %		+11,53	+3,41	-0,20	+2,21	+2,87	+2,15	+0,53

Il ressort du tableau ci-dessus que l'emploi dans le secteur a connu une croissance continue pendant la période 2003-2009 avec, par la suite, une relative stagnation en 2010 et ce, tant en nombre absolu qu'en ETP. Par contre, le tableau 5 indique que la part relative des employés dans l'emploi total diminue depuis 2007.

**Tableau 5 : Nombre moyen d'employés**

employés	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>total</b>	<b>829</b>	<b>876</b>	<b>820</b>	<b>860</b>	<b>813</b>	<b>835</b>	<b>845</b>	<b>853</b>
évolution en %		+5,67	-6,39	+4,88	-5,47	+2,71	+1,51	+0,70
<b>ETP</b>	<b>695</b>	<b>765</b>	<b>718</b>	<b>759</b>	<b>722</b>	<b>712</b>	<b>710</b>	<b>709</b>
évolution en %		+10,07	-6,14	+5,71	-4,87	-1,39	-1,24	-0,4
<b>Part des employés (en ETP)</b>	<b>10,6%</b>	<b>10,5%</b>	<b>9,5%</b>	<b>10,1%</b>	<b>9,4%</b>	<b>9,0%</b>	<b>8,76%</b>	<b>8,7%</b>

Au niveau géographique il faut remarquer que la croissance de l'emploi la plus importante est enregistrée en Flandre. De ce fait, la part relative de la Flandre dans l'emploi total a augmenté au cours de la période 2003-2010. Un léger progrès également été enregistré à Bruxelles.

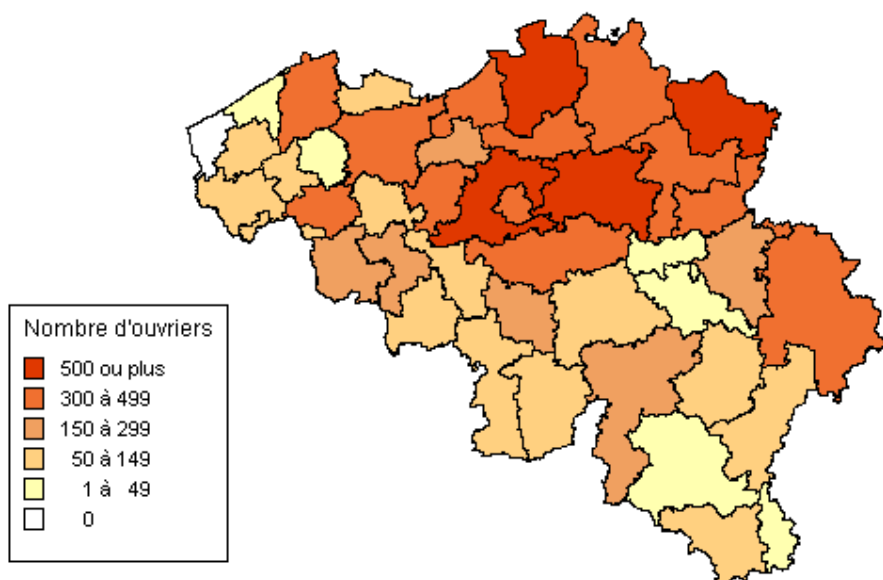
**Tableau 6 : Part des régions dans l'emploi total**

part (en %) dans l'emploi total (ETP)	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Wallonie	28,05	25,63	25,01	25,83	25,29	24,13	23,83	23,80
Flandre	68,85	70,97	71,68	71,02	71,20	72,34	72,56	72,55
Bruxelles	3,10	3,40	3,31	3,15	3,49	3,53	3,61	3,65

Ci-dessous, on trouvera la répartition géographique de l'emploi (jusqu'au niveau des arrondissements) grâce aux données trimestrielles de l'ONSS (elles se trouvent également dans la base de données du Fonds Social<sup>2</sup>). Il faut d'ailleurs souligner que les données du Fonds Social ne comprennent que l'emploi des ouvriers du secteur. De plus, ces données ne font aucune différence entre les chauffeurs sur base du sous-secteur dans lequel ils sont actifs (services réguliers, réguliers spécialisés et occasionnels).

La carte du graphique 6 représente la répartition géographique de l'emploi selon sa localisation, sur base des données de 2010.

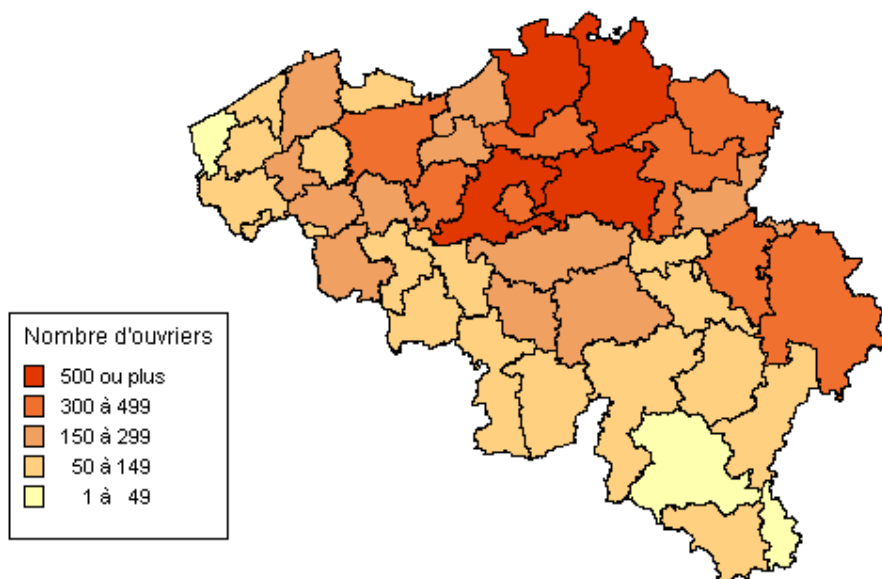
**Graphique 6 : Répartition géographique du nombre d'ouvriers par arrondissement sur base de la localisation de l'emploi**



La carte suivante représente la répartition géographique du nombre d'ouvriers sur base du domicile.

<sup>2</sup> Données du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2010.

**Graphique 7 : Répartition géographique du nombre d'ouvriers par arrondissement sur base du domicile**



## 2.2 Age moyen des ouvriers

Cette section concerne non seulement l'âge moyen des ouvriers actifs.

Pour l'analyse, on utilise la valeur médiane et les valeurs des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiles<sup>3</sup>.

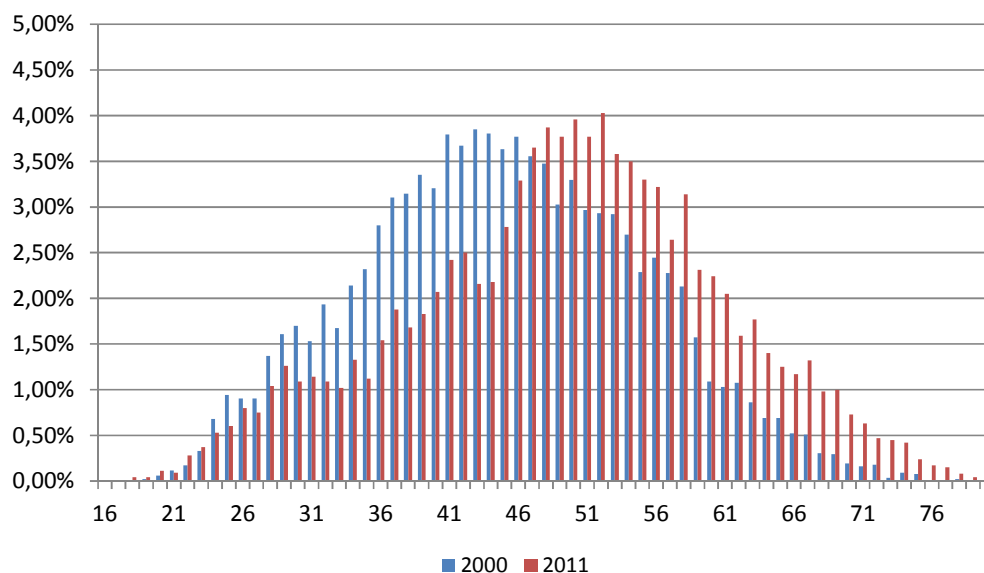
Tableau 7 : Age moyen des ouvriers

âge moyen (en années)	2000	2005	2009	2010	2011
1 <sup>er</sup> quartile	38	39	41	42	42
médiane	45	47	49	50	50
3 <sup>ème</sup> quartile	52	55	56	57	57

Les résultats du tableau ci-dessus démontrent une nette tendance au vieillissement des ouvriers du secteur durant la période 2000-2011. La valeur médiane de l'âge moyen a augmenté de 45 ans en 2000 à 50 ans en 2011.

Le vieillissement de l'emploi des ouvriers est visualisé dans la pyramides des âges ci-dessous.

Pyramide des âges des ouvriers 2000-2011



<sup>3</sup> La médiane indique la valeur se situant au milieu d'une série. Le 1<sup>er</sup> quartile indique la valeur correspondant à 25% des valeurs inférieures. Le 3<sup>ème</sup> quartile indique la valeur correspondant à 25% des valeurs supérieures.

En ce qui concerne la pyramide des âges, il est également intéressant d'observer la part relative de groupes cibles, comme les plus de 50 ans et les jeunes. Ces données sont reprises dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 8 : Part des groupes cibles dans l'emploi**

Part en % de l'emploi	2000	2005	2009	2010	2011
moins de 25 ans	2,34%	2,86%	2,10%	2,16%	2,07%
plus de 50 ans	30,09%	37,60%	43,84%	46,20%	47,72%

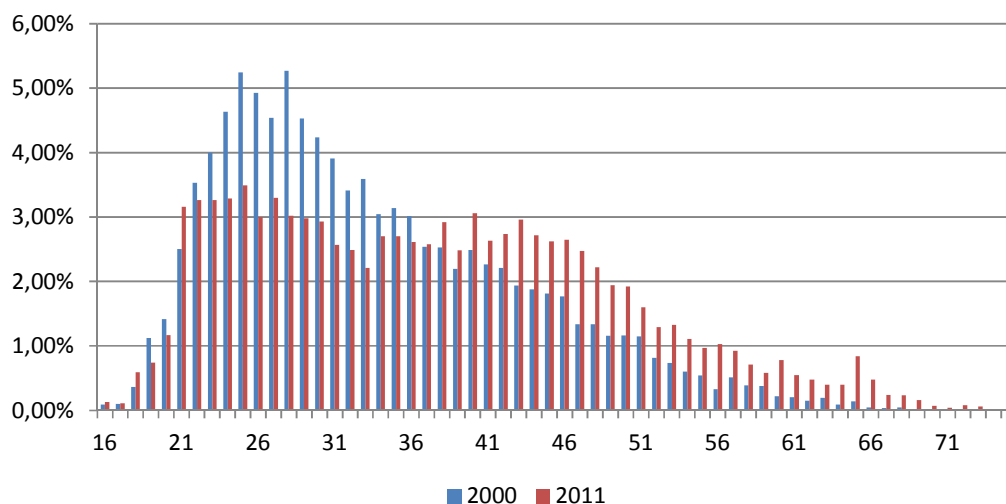
### 2.3 Age moyen au moment de l'entrée en service.

On examine ici l'âge moyen d'un ouvrier lorsqu'il entre en service dans le secteur. L'analyse est également basée sur des valeurs médianes et quartiles des données disponibles auprès du Fonds Social. Le tableau 9 ci-dessous indique que l'âge moyen auquel les ouvriers entrent en service a augmenté de 31 ans en 2000 à 36 ans en 2009 et affiche la même valeur en 2010 et 2011. Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser cette évolution.

**Tableau 9 : Age moyen au moment de l'entrée en service**

âge moyen au moment de l'entrée en service (en années)	2000	2005	2009	2010	2011
1 <sup>er</sup> quartile	26	27	27	27	27
médiane	31	34	36	36	36
3 <sup>ème</sup> quartile	40	43	45	46	46

### Age au moment de l'entrée en service 2000-2011



Comme pour l'âge moyen, la part relative de deux groupes cibles dans l'âge moyen au moment de l'entrée en service est détaillée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 10 : Part des groupes cibles lors de l'entrée en service**

<b>Part des groupes cibles lors de l'entrée en service</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>moins de 25 ans</b>	23,00%	19,28%	18,75%	19,55%	19,20%
<b>plus de 50 ans</b>	6,58%	11,19%	14,77%	14,33%	14,38%

## 2.4 Ancienneté moyenne

L'ancienneté moyenne des ouvriers (sur base de la valeur médiane) est passée de 9 à 7 ans dans la période 2000-2009 pour remonter à 9 ans en 2011, comme le démontre le tableau ci-dessous.

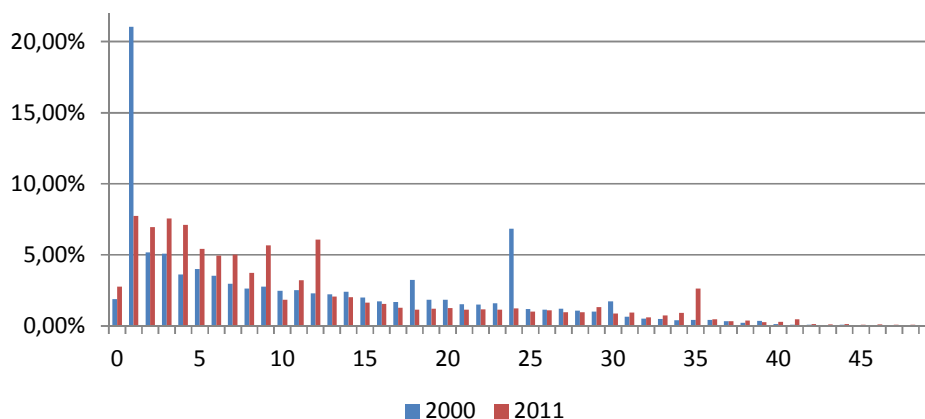
**Tableau 11 : Ancienneté moyenne des ouvriers**

<b>ancienneté moyenne (en années)</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>1<sup>er</sup> quartile</i>	2	3	3	3	4
<b>médiane</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<i>3<sup>ème</sup> quartile</i>	19	20	17	17	18

La diminution de l'ancienneté moyenne des ouvriers pendant période 2000-2009 n'est pas seulement expliquée par l'augmentation de la rotation du personnel. La hausse du volume de l'emploi dans le secteur a aussi fait en sorte que l'ancienneté en 2009 est inférieure à celle en 2000. La tendance est maintenant inversée et peut-être y a-t'il une corrélation avec la hausse de l'âge moyen des ouvriers qui se traduirait dans les faits par un allongement de carrière.

L'évolution est présentée graphiquement ci-après.

## Ancienneté 2000-2011



### 2.5 Emploi selon la durée du travail

La base de données du Fonds Social nous permet d’avoir accès à des informations sur le nombre d’ouvriers actifs dans le secteur à temps plein et à temps partiel. Les diverses analyses de cette partie décrivent la structure de l’emploi selon le temps de travail dans notre secteur.

#### 2.5.1 Répartition de l’emploi selon le critère temps plein/temps partiel

Tableau 12 : Répartition de l’emploi selon la durée du travail

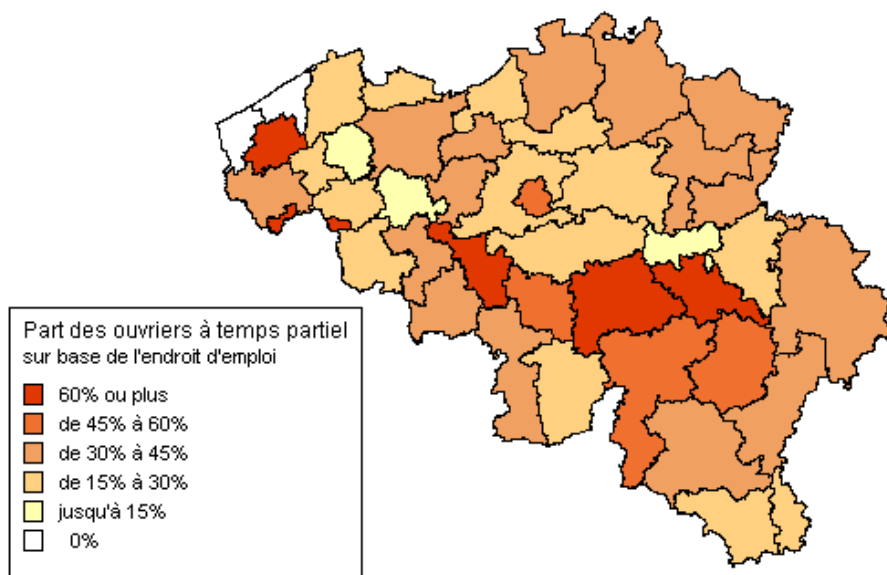
temps plein/temps partiel	2000	2005	2009	2010	2011
<i>temps plein</i>	n.b.	65,52%	65,49%	65,89%	66,10%
<i>temps partiel</i>	n.b.	34,48%	34,51%	34,11%	33,90%

Pour 2000 trop de données nous manquent pour ce paramètre dans la base de données du Fonds Social. Les chiffres pour la période 2005 à 2011 indiquent un statu quo au niveau de la répartition. Environ 2/3 des ouvriers travaillent à temps plein et 1/3 à temps partiel, il est vrai avec une légère augmentation de l’emploi à temps plein depuis 2009 .

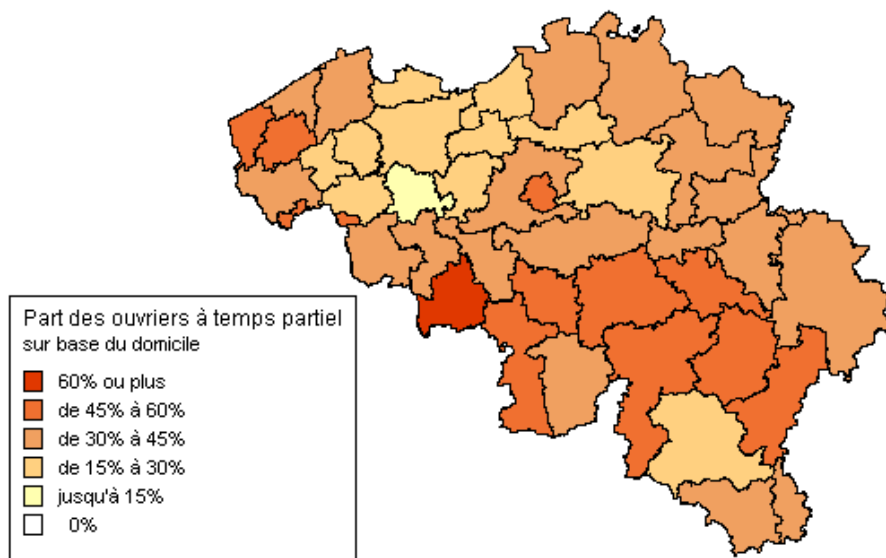
Les cartes ci-dessous donnent une image de la répartition géographique de la part du nombre d’ouvriers à temps partiel. La première carte montre la répartition sur base de la localisation de l’emploi et la deuxième sur base du domicile de l’ouvrier.



**Graphique 8 : Répartition géographique de l'emploi à temps partiel des ouvriers par arrondissement et sur base de la localisation de l'emploi**



**Graphique 9 : Répartition géographique de l'emploi à temps partiel des ouvriers par arrondissement et sur base du domicile**



## 2.5.2 Répartition de l'emploi à temps plein/temps partiel selon le sexe

Le tableau ci-dessous décrit, pour les ouvriers du secteur, la proportion hommes/femmes dans le travail à temps plein et à temps partiel.

**Tableau 13 : Répartition du travail temps plein/temps partiel selon le sexe**

2009	Total	Hommes	Femmes
temps plein	66,04%	68,11%	49,39%
temps partiel	33,96%	31,89%	50,61%

2010	Total	Hommes	Femmes
temps plein	65,89%	67,85%	51,06%
temps partiel	34,11%	32,15%	48,94%

2011	Total	Hommes	Femmes
temps plein	66,10%	68,05%	51,30%
temps partiel	33,90%	31,95%	48,70%

De ces chiffres, on peut déduire qu'environ un tiers des hommes occupent un poste à temps partiel et qu'environ la moitié des femmes travaillent à temps partiel.

## 2.5.3 Répartition de l'emploi selon la durée moyenne du travail à temps partiel

Le tableau ci-dessous illustre bien qu'en moyenne et quand ils travaillent à temps partiel, les hommes occupent un poste à 3/4 temps tandis que les femmes dans la même situation présentent environ un 2/3 temps environ.

**Tableau 14 : Répartition selon la durée moyenne du travail à temps partiel**

	Total	Hommes	Femmes
1 <sup>er</sup> quartile	42,56%	41,48%	45,12%
médiane	71,64%	(*) 73,68%	(*) 62,92%
3 <sup>ème</sup> quartile	94,88%	95,28%	87,58%

(\*) Les pourcentages expriment une fraction de temps plein ; la conversion s'effectue comme suit :

73,68% correspond environ à 3/4 (75%)  
62,92% est légèrement inférieure à 2/3 (66,66%)

## 2.5.4 Répartition de l'emploi à temps partiel selon les tranches d'âge

Tableau 15 : Répartition du travail à temps partiel selon les tranches d'âges

Tranche d'âge	Total	Hommes	Femmes
> 65 ans	0,96%	1,09%	0,29%
60-65	8,55%	9,23%	3,71%
50-60	36,54%	37,75%	28,35%
40-50	32,13%	30,36%	44,15%
30-40	15,30%	15,05%	17,03%
< 30	6,51%	6,52%	6,47%

De ces chiffres, il ressort que 37,75% des hommes qui travaillent à temps partiel ont entre 50 et 60 ans et que 44,15% des femmes dans la même situation sont âgées de 40 à 50 ans.

## 2.5.5 Répartition de l'emploi selon les tranches d'âge et le sexe

Les deux tableaux ci-dessous indiquent, par tranche d'âge, le pourcentage de travailleurs à temps partiel par rapport au nombre total de travailleurs de la tranche d'âge concernée.

Tableau 16 : Répartition de l'emploi des hommes selon les tranches d'âges

Tranche d'âge	2009	2010	2011
> 65 ans	73,06%	76,33%	77,11%
60-65	40,04%	42,12%	43,47%
50-60	27,69%	28,34%	28,92%
40-50	24,93%	25,44%	24,95%
30-40	22,03%	21,95%	20,94%
< 30	20,12%	20,14%	20,30%

Tableau 17 : Répartition de l'emploi des femmes selon les tranches d'âges

Tranche d'âge	2009	2010	2011
> 65 ans	90,48%	91,30%	90,91%
60-65	58,18%	60,00%	64,10%
50-60	48,68%	49,44%	48,97%
40-50	49,08%	49,64%	57,60%
30-40	48,02%	32,24%	42,68%
< 30	44,86%	39,13%	38,18%

Les deux tableaux illustrent bien le lien entre l'âge et le travail à temps partiel.

## 2.6 Emploi total selon le sexe

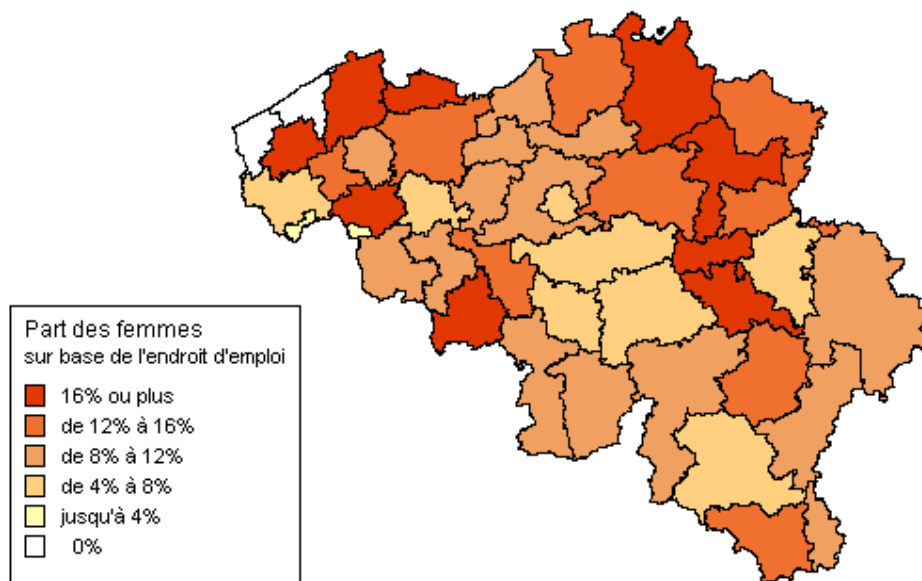
Ci-dessous un aperçu de la part de l'emploi des femmes dans l'ensemble du secteur.

**Tableau 18 : Part des femmes dans l'emploi total**

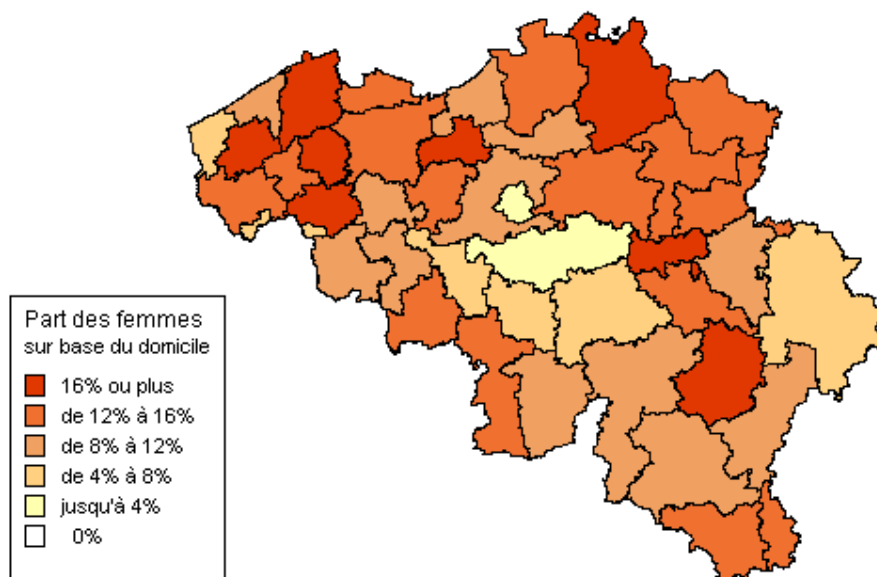
part dans l'emploi total	2000	2005	2009	2010	2011
total	10,08%	11,45%	12,32%	11,66%	11,66%

La part de l'emploi des femmes dans l'ensemble du secteur est également illustrée par deux cartes géographiques. D'abord sur base de la localisation de l'emploi et ensuite sur base du domicile.

**Graphique 10 : Répartition géographique de l'emploi des femmes par arrondissement et sur base de la localisation de l'emploi**



**Graphique 11 : Répartition géographique de l'emploi des femmes par arrondissement et sur base du domicile**



## 2.7 Emploi selon les sous-secteurs

Les données dont nous disposons auprès du Fond Social sont embryonnaires et ne permettent pas d'estimer la répartition de l'emploi total des ouvriers en fonction des sous secteurs (services réguliers, services réguliers spécialisés et services occasionnels).

L'indication la plus fiable réside dans le nombre de véhicules dont la répartition par sous secteur ne doit pas trop s'éloigner de celle de l'emploi.

Il faut cependant prendre en considération le taux d'emploi par véhicule qui est plus élevé pour les services réguliers en raison d'un plus grand nombre de jours d'utilisation.

Pour rappel, cette répartition est la suivante :

**Tableau 19: Données sectorielles selon l'activité**

répartition selon l'activité	services réguliers	services réguliers spécialisés	services occasionnels
nombre de véhicules	29,2 %	31,0 %	40,6 %

---

## **CONCLUSION**

---

La présente étude de l'ICB est la deuxième analyse des caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé du transport collectif de personnes.

Elle décrit l'évolution au plan national d'un certain nombre de paramètres, illustrés parfois à l'aide de graphiques ou de cartes géographiques.

Cette analyse a un caractère descriptif et ne contient aucun jugement de valeur sur les observations dont elle fait part. Les entreprises pourront trouver dans certains résultats un cadre de référence propice à la comparaison de la structure de leur propre personnel employé et ouvrier avec celle du secteur. Les organisations sectorielles y puiseront sans doute des informations utiles à la définition de leur politique sectorielle de l'emploi.

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données sectorielles.....	4
Tableau 2 : Données sectorielles : répartition géographique .....	5
Tableau 3 : Données sectorielles selon l'activité .....	6
Tableau 4 : Nombre moyen de travailleurs.....	9
Tableau 5 : Nombre moyen d'employés .....	9
Tableau 6 : Part des régions dans l'emploi total .....	9
Tableau 7 : Age moyen des ouvriers .....	12
Tableau 8 : Part des groupes cibles dans l'emploi .....	13
Tableau 9 : Age moyen au moment de l'entrée en service.....	13
Tableau 10 : Part des groupes cibles lors de l'entrée en service .....	14
Tableau 11 : Ancienneté moyenne des ouvriers .....	14
Tableau 12 : Répartition de l'emploi selon la durée du travail .....	15
Tableau 13 : Répartition du travail temps plein/temps partiel selon le sexe .....	17
Tableau 14 : Répartition selon la durée moyenne du travail à temps partiel.....	17
Tableau 15 : Répartition du travail à temps partiel selon les tranches d'âges .....	18
Tableau 16 : Répartition de l'emploi des hommes selon les tranches d'âge .....	19
Tableau 17 : Répartition de l'emploi des femmes selon les tranches d'âge.....	19
Tableau 18 : Part des femmes dans l'emploi total.....	19
Tableau 19 : Données sectorielles selon l'activité .....	20



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition géographique du nombre d'entreprises par arrondissement.....	5
Graphique 2 : Répartition géographique du nombre de véhicules par arrondissement .....	6
Graphique 3 : Répartition géographique du nombre d'autobus par arrondissement (services réguliers) .....	7
Graphique 4 : Répartition géographique du nombre de véhicules S par arrondissement (services réguliers spécialisés) .....	7
Graphique 5 : Répartition géographique du nombre d'autocars par arrondissement (services occasionnels) .....	8
Graphique 6 : Répartition géographique du nombre d'ouvriers par arrondissement sur base de la localisation de l'emploi .....	10
Graphique 7 : Répartition géographique du nombre d'ouvriers par arrondissement sur base du domicile .....	11
Graphique 8 : Répartition géographique de l'emploi à temps partiel des ouvriers par arrondissement et sur base de la localisation de l'emploi.....	16
Graphique 9 : Répartition géographique de l'emploi à temps partiel des ouvriers par arrondissement et sur base du domicile.....	16
Graphique 10 : Répartition géographique de l'emploi des femmes par arrondissement et sur base de la localisation de l'emploi .....	19
Graphique 11 : Répartition géographique de l'emploi des femmes par arrondissement et sur base du domicile .....	20

The logo for ICB (Institute for Calibration and Metrology) features the letters 'ICB' in a stylized, blue, serif font. The 'I' and 'C' are connected, and the 'B' is slightly larger and more prominent. The logo is set against a white background within a blue rectangular area.

- Dobbelenberg -

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

 02/245 90 53 -  02/245 91 29 – [info@icb-institute.be](mailto:info@icb-institute.be)

[www.icb-institute.be](http://www.icb-institute.be)